

SIGNATURE DE LA CONVENTION TRIENNALE 2016-2018



Direction interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse IDF/ OM Direction régionale des affaires culturelles IDF

mardi 13 décembre 2016 Scène de la Coupole, Théâtre de la Cité Internationale

Programme:

10h Accueil au Théâtre de la Cité Internationale

mot d'accueil de Marc LE GLATIN, Directeur du Théâtre de la Cité Internationale

10h15-10h30 Restitution de l'atelier cirque avec des jeunes de l'UEAJ de Saint-Denis en partenariat avec l'Académie Fratellini.

Présentation à la fin de la restitution des partenaires :

- Marie-Line JAMARD, responsable de l'UEAJ de Saint-Denis,
- Emilie BILLARI, éducatrice référente du projet, UEAJ de Saint-Denis
- Rossana CARUSO, responsable action culturelle à l'Académie Fratellini,
- Jean-Louis GALLI, artiste circassien
- Gustavo ANTUIZA, artiste circassien

10h30-11h Discours

Discours de **Nicole da COSTA**, Directrice régionale des affaires culturelles IDF Discours de **Dominique SIMON**, Directeur Interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse IDF/OM

11h -11h30 **Témoignage de partenariat**

Théâtre de Chelles / l'UEAJ de Chelles (partenariat construit depuis 2015) intervenants :

- Aurélia MILLET, responsable de l'UEAJ de Chelles
- Ludgero RIBERO, professeur technique référent du projet, UEAJ de Chelles
- Aurélia PICARD, éducatrice référente du projet, UEAJ de Chelles
- **Pierre FITOU**, précédemment directeur-ajoint du Théâtre de Chelles et depuis septembre 2016 directeur adjoint du Théâtre de la Cité Internationale,
- BATSH, artiste graffeur

Echange avec la salle

11h30 Signature de la convention